



DECISIONS
DE LA
COMMISSION
DE DISCIPLINE
DU MOIS DE
SEPTEMBRE
2025

PV	Motifs	Clubs	Décisions	Amendes
01	Bousculade volontaire à l'encontre d'un joueur au cours de la rencontre	FORZA L.S.J.	5 MATCHS de suspension ferme dont l'automatique	163 €
01	Acte de brutalité/coup à l'encontre d'un joueur au cours de la rencontre	U.S. AUBIET	4 MATCHS de suspension ferme dont le match automatique	173 €
01	Faute grossière à l'encontre d'un joueur	F.C. MIRANDE	4 MATCHS de suspension ferme dont le match automatique	55 €
01	Bousculade volontaire à l'encontre d'un joueur au cours de la rencontre	U.S. LECTOURE	5 MATCHS de suspension ferme dont l'automatique	163 €
01	Bousculade volontaire aggravée à l'encontre d'un joueur au cours de la rencontre	A.S. MANCIET	6 MATCHS de suspension ferme dont l'automatique	163 €
01	Faute grossière à l'encontre d'un joueur	A.S. SARRANT	4 MATCHS de suspension ferme dont le match automatique	55 €
02	Comportement obscène à l'encontre d'un officiel au cours de la rencontre	CONDOM F.C.	4 MATCHS de suspension ferme dont l'automatique	65 €
03	Faute grossière à l'encontre d'un joueur	S.C. SAINT CLAR	3 MATCHS de suspension ferme dont le match automatique	55 €
03	Faute grossière aggravée à l'encontre d'un joueur	A.S. FLEURANCE LA SAUVETAT	4 MATCHS de suspension ferme dont le match automatique	55 €
03	Faute grossière à l'encontre d'un joueur	U.S. AUBIET	3 MATCHS de suspension ferme dont le match automatique	55 €